UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**GESTION DES DÉCHETS D'EXPLOITATION DANS LES BÂTIMENTS UNIVERSITAIRES**

**Procédure d'exploitation**

- **Objectifs de la DIBAT**

  Réduire les coûts d'élimination et optimiser le taux de valorisation des déchets par la promotion du tri sélectif des matières sur les sites de l'université comme le défini la politique institutionnelle.

  Travailler avec un(des) mandataire(s) sélectionné(s) en partenariat avec l'OBA pour un service couvrant la levée des déchets de l'ensemble des bâtiments de l'état et leur transfert vers des filières de valorisation et d'incinération (dès adjudication).

  Travail en coordination avec les services cantonaux de gestion environnementale dans l'objectif d'atteindre une valorisation de 70% des matières d'ici 2017.

- **Objectif organisationnel**

  Fonctionner dans le cadre d'une organisation transversale entre les services LOGIS et STEPS pour optimiser la réduction du volume de déchets potentiels lors des achats, la collecte, le tri sélectif des déchets d'exploitation, leur gestion sur les sites, leur préparation au transport, leur enlèvement par un mandataire.

  Afin de rendre possible ce processus d'exploitation, il est indispensable que soient attribués, avec la collaboration de Service des Bâtiments, **les espaces nécessaires, appropriés et sécurisés,** pour la collecte et le stockage des déchets.

**Service de valorisation des matières et élimination des déchets STEPS – DEVAL**

Contact de référence pour le volet « concept-organisation-suivi ».

Mise en œuvre de concepts pour l'optimisation du tri sélectif.

Evaluation des besoins, complément de l'équipement existant et mise en place des infrastructures de collecte. Blocs de de tri, éco-points …

Communication et information auprès de l'ensemble de la communauté universitaire pour la promotion d'une culture d' « éco-geste ».

Réalisation de projets en collaboration avec des associations d'étudiants.

Optimisation du système en lien avec l'évolution des besoins et des différentes contraintes inhérentes à chaque site.

Définition du service demandé sur chaque site par la création et la mise à jour de fiches bâtiments en fonction de leurs particularités et des déchets qui y sont générés :

-organisation de la levée des différents déchets sur chaque site

-définition des types de matières devant y être collectées

Traitement des rapports de non-conformités et de proposition d'amélioration en provenance du service LOGIS et du(des) mandataire(s).

Mise en place et suivi statistique des indicateurs (dès adjudication).
Contrôle et validation des factures relatives à l'enlèvement des déchets (dès adjudication).

**Entreprise(s) mandatée(s) pour la levée des déchets**

Exécution des tâches selon contrat cadre OBA sous la supervision du service de gestion et valorisation des déchets STEPS – DEVAL (dès adjudication).
Prise en charge de l'ensemble des déchets générés sur les sites universitaires.
Enlèvement des ordures ménagères (OM), des déchets valorisables ainsi que des néons et des piles (conformément à l'OmoD).
Levées ponctuelles à la demande des répondants LOGIS (sacs PET, alu, Sagex, etc.).
En fonction des particularités organisationnelles propres à chaque site et des typologies de déchets qui y sont générés (selon description sur fiches de site) :
-Levées selon tournées programmées par STEPS - DEVAL
-Levées sur appel à la demande de LOGIS (sacs PET, alu, Sagex, etc.), sauf cas particuliers (ex : débarras d'archives, déménagements, etc.)
-Enlèvements sur places de voirie, locaux de stockage, ou autres cas particuliers
Emission de rapports de non conformités et de propositions d'amélioration à l'attention de STEPS - DEVAL
Transmission de données statistiques à STEPS - DEVAL (dès adjudication).

**Entreprises de nettoyage - LOGIS**

Sous la supervision des répondants bâtiments LOGIS (huissier, secrétariat, répondant LOGIS) :
-Prise en charge sur les sites de l'ensemble des filières de déchets (selon fiche de site)
-Compactage des matières (selon fiches de site)
-Gestion de l'ensemble des déchets depuis leurs différents points de collecte dans les bâtiments jusqu'à leur préparation au transport par les entreprises mandatées
-Maintenance et nettoyage des infrastructures, des locaux de collecte, de stockage et points de levées
-Mise à disposition des déchets sur les places d'enlèvement pour les levées
-Transmission aux répondants bâtiments LOGIS des besoins en approvisionnement de sacs et autres conditionnements de collecte
-Transmission aux répondants bâtiments LOGIS des demandes de levées sur appel

**Répondants bâtiments – LOGIS (répondant LOGIS, huissiers, secrétariats …)**

Sur chaque site, supervision des nettoyeurs dans le cadre de l'exécution de leur mandat, le descriptif des tâches des nettoyeurs relatives à la gestion des déchets devant être introduit dans leur **cahier des charges.**
A la demande des nettoyeurs :
-Contacts pour demandes de levées ponctuelles (selon listes des bâtiments diffusées par STEPS-DEVAL)
-Commande du matériel de collecte : sacs DEVAL, cartons recyclage papier, … (selon listes des articles consommables par site définies par STEPS-DEVAL)
-Propositions d'amélioration à STEPS-DEVAL concernant l'infrastructure et l'organisation des entreprises mandatées pour les levées

-Transmission de rapports de non-conformité à STEPS-DEVAL

Transmission à STEPS-DEVAL des demandes de la part des collaborateurs pour des levées ponctuelles (archives, déménagements, …)

Personnes de contact : Service STEPS – DEVAL : dechets-valorisables@unige.ch

Service LOGIS – nettoyages : nettoyage-logis@unige.ch

Jacques Le Moal DIBAT - STEPS
Ont également participé à la rédaction du document :Aurélie Kropf, France Favarger

## Liens et annexes

| Liens utiles | |
|---|---|
| Annexe(s) | Pour chaque site :<br>Liste avec les contacts de(s) entreprise(s) mandaté(s) pour les levées par typologie de déchets<br>Liste des consommables (sacs DEVAL, cartons recyclage papier, …) avec les références de commande. |

Plan de gestion des déchets du canton de Genève 2014-2017 (PGD )
Loi sur la gestion des déchets (LGD)
Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD)
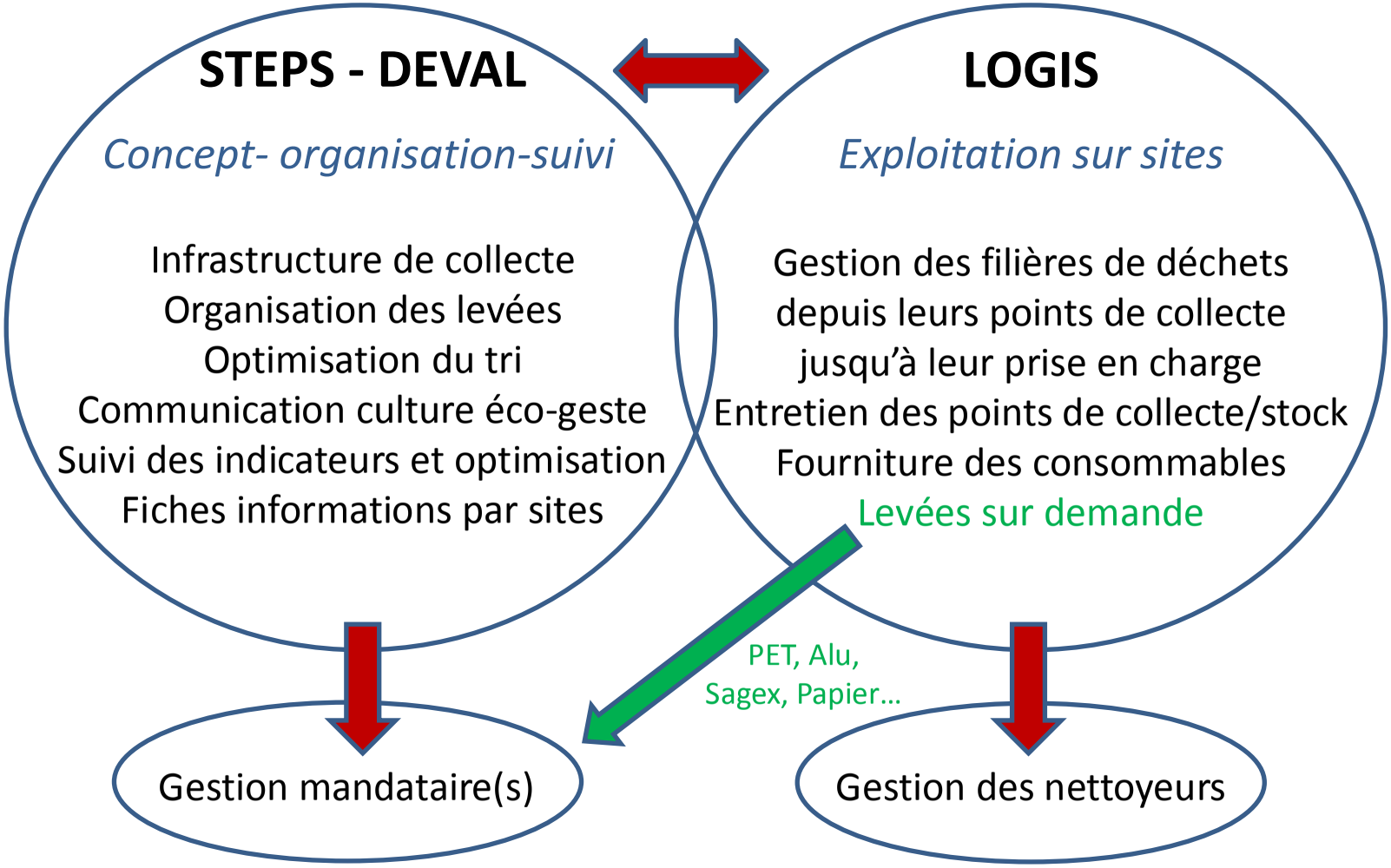
## Répartition des tâches pour la gestion des déchets